



L'EXPLOITATION : Le Château Frédignac, repris en 2012 par Vincent et Ludivine L'Amouller, produit des vins en AOC Blaye Côtes de Bordeaux en rouge et blanc, mais également du Rosé et du Crémant de Bordeaux.

20 ha de vigne se répartissent sur 3 ilots au sein de la commune de Saint-Martin-Lacaussade, avec une majorité de Merlot. Du Cabernet Sauvignon, Cabernet franc et du Malbec sont également cultivés en rouge. Les cépages blancs se répartissent sur 1 ha, avec 1/3 de Sauvignon et 2/3 de Sémillon.

CONVERTISSANT PROGRESSIVEMENT SES PARCELLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, VINCENT L'AMOULLER A CONSCIENCE DES ENJEUX ET DES DIFFICULTÉS À MAINTENIR UNE GESTION DURABLE EN VITICULTURE.

RETOUR D'EXPERIENCE

Après quelques années à utiliser les engrais verts, Vincent est convaincu que cette pratique « répond à pas mal de problématiques : décompacter et occuper les sols, favoriser la vie du sol, apporter de la matière organique... ». Ce dernier point est crucial pour les viticulteurs en agriculture biologique. En effet selon lui, « l'apport de matière organique est problématique en [agriculture] bio[logique]. Généralement on utilise des engrais organiques, mais tous ne sont pas forcément issus de l'agriculture biologique. Pour l'instant on passe par des dérogations mais je préfère anticiper une possible interdiction de ces produits. Avec l'augmentation des surfaces en agriculture biologique des alternatives sont nécessaires. » **Les engrais verts apparaissent alors comme une solution efficace.**

Il reste cependant des limites à l'utilisation des engrais verts en agriculture biologique : le prix des semences certifiées est plus élevé que les semences classiques, et l'approvisionnement plus difficile. Vincent commande généralement **un an à l'avance** pour être sûr d'avoir les doses nécessaires.

PERSPECTIVES

A terme, Vincent L'Amouller souhaite semer des couverts végétaux sur l'intégralité de son vignoble, et « systématiser au mieux les semis avant les vendanges, car c'est plus facile à gérer avec la météo ».

Ayant des parcelles gélives, il souhaite également trouver une solution pour concilier l'utilisation d'engrais verts et les intempéries. « En 4 ans, les parcelles ont gelées 3 fois. Pour y remédier je vais tester cette année sur deux parcelles de semer tous les rangs, et amener l'engrais verts au-dessus de la vigne pour que le froid n'atteigne pas les grappes ».

UN PROJET EN COLLABORATION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

C'est en 2012, au cours d'une formation de la Chambre d'Agriculture de la Gironde sur la gestion des sols, qu'il a pu être sensibilisé aux pratiques alternatives. Vincent a par la suite intégré le réseau d'étude du projet GIAF, et poursuivi son travail d'expérimentation avec le projet VERTIGO.

Vincent a choisi pour cet essai une parcelle de Cabernet franc car elle présentait des « problème de carence, de rendement, tassement de sol, prolifération de chiendent rampant... ». Installé depuis peu, il cherchait « des conseils sur l'utilisation des engrais verts pour y remédier ».



LE DIAGNOSTIC

FACTEURS LIMITANTS ET CONSEILS

Sol	→ Faibles taux de matière organique	} CÉRÉALE : AVOINE RUDE (60KG/HA)	
	→ Prolifération de chiendent rampant		
	→ pH Basique	CRUCIFÈRE : MOUTARDE ROTA (15KG/HA)	
	→ Peu d'éléments nutritifs	} LÉGUMINEUSES :	
			TRÈFLE SQUARROSUM 40 KG/HA
			TRÈFLE BALANSA 20KG/HA
Vigne	→ Vigueur faible		

MATERIEL

Le semoir provient de l'atelier paysan.

Il est équipé d'un distributeur Delimbe avec 5 dents pour semer en ligne.

Vincent le partage avec 3 autres viticulteurs : « C'est un peu la course parfois car j'ai 2 jours pour tout semer (20 ha). »

Etant le seul à semer avant vendanges, cela facilite l'organisation.

